

APPEL A MANIFESTATION D'INTERÊT
POUR UN TITRE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

NOTICE

CNR a été contactée par un industriel pour la mise à disposition d'un terrain situé sur le site industriel et fluvial CNR de Reventin Vaugris.

Dans le cadre de l'application de l'article L. 2122-1-4 du code général de la propriété des personnes publiques le présent appel à manifestation d'intérêt vaut publicité de la délivrance du titre situé sur le domaine public concédé à la CNR.

Partie 1 - Prescriptions générales

L'occupation de la parcelle identifiée dans la partie 2 de la présente notice est soumise au respect des dispositions du cahier des conditions générales de mise à disposition des biens et bâtis des sites industriels et portuaires et des clauses de la convention d'occupation type joints à la présente publication.

En cas d'intérêt pour cette parcelle et d'accord sur les différentes dispositions prévues par les documents joints à la présente publication, nous vous remercions de faire parvenir le formulaire de candidature simplifié à l'interlocuteur identifié en partie 2 pour vous manifester.

Dans la mesure où cette publicité conduirait à l'identification de plusieurs opérateurs intéressés, la CNR procédera à une consultation, dont les conditions seront précisées à ce moment là, permettant de connaître les caractéristiques des projets envisagés.

DATE LIMITE D'ENVOI DU FORMULAIRE DE MANIFESTATION D'INTERET :

17 JUILLET 2019

DOCUMENTS JOINTS A LA PRESENTE PUBLICITE :

Cahier des conditions générales de mise à disposition des terrains et bien bâtis des sites industriels et portuaires et sites industriels et fluviaux (édition septembre 2006).

Convention d'occupation temporaire du domaine public type

Plan de localisation approximative des parcelles

Formulaire à compléter

Partie 2 – Prescriptions particulières

INTERLOCUTEUR CNR :

COMPAGNIE NATIONALE DU RHÔNE

DVP MIG

2 rue André Bonin

69316 Lyon cedex 04

Contact : Stéphanie BARD

04 26 10 63 77

s.bard@cnr.tm.fr

IDENTIFICATION DES TERRAINS

- Sur la commune de Reventin-Vaugris, une parcelle d'une superficie de 3904 m².

NB : le bâtiment situé sur cette parcelle appartient à l'entreprise en place et ne sont pas intégrés à cet AMI.

ACTIVITES :

Développement d'activité artisanal, industrielle ou logistique.

DATE ENVISAGEE DU DEBUT DE L'OCCUPATION :

Accord à trouver avec le propriétaire du bâtiment en place.